Entente Radio Clubs et Indépendants

27 Mhz

446 Mhz

SWL

DX

Amateurs Radio

Radioamateurs

Signaleurs radio

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com *Tel :* 03 89 45 49 07
N° Siret: 815 207 998 00015

Entente Radio Clubs et Indépendants
Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

RAPPORT MORAL 2015

Bonjour à tous,

Je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour être présent ce week-end et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier également la Commune de Saint Vaury et l'association Radio Club Creusois de Saint Vaury (23) pour son organisation, son savoir faire et son accueil.

Rappel des valeurs de l'association:

C'est le 8 novembre 2015 à Riom (63) que l'ERCI (Entente des Radios Club et Indépendants) a vu le jour. Association déposée au Tribunal de Mulhouse sous le N° 92 Folio 241 à but non lucratif régie par le droit local de 1908.

Elle regroupe au sein de l'ensemble de notre pays de nombreux opérateurs radio de tous types : Amateurs radio, DX, SWL, Radio amateurs, radio clubs et Signaleurs radio.

Elle a pour but:

De regrouper les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radiocommunication en France et à l'étranger.

D'apporter aux amateurs-radio, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCI), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (R/C).

De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs et associations membres partenaires.

D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs radio et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général

D'organiser et de mettre en place l'aide ou de l'entraide, en remontée d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation, le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique, méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.

Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).

De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisir de tous horizons.

Elle s'interdit de prendre part à toute activité à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Et j'ai l'honneur, aujourd'hui de vous présenter son premier bilan.

Le Président remercie le groupe d'Hommes et de Femmes qui se sont retrouvés début novembre pour une réunion constitutive du groupement de l'ERCI. Il remercie également les membres qui se sont retrouvés dans les approches de cette association nationale.

Il reconnait qu'il ne pensait pas avoir autant de monde lors de sa première année souhaitant asseoir l'association sur des fondations solide avant l'adhésion des membres. Il poursuit en rajoutant que cela représente une attente dans le monde de la radio communication et de ses opérateurs.

RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT:

Les personnes rencontrées.

- Madame Armelle MARTIN (1ere adjointe au Maire de Saint Vaury)
- Monsieur BARBAIRE Jean Luc (2éme Adjoint au Maire de Saint Vaury)
- Monsieur LENOIR Joël (Capitaine du groupement des Sapeurs Pompiers de Guéret)
- Monsieur Pascal BRILOT (Formateur de l'ADRASEC)
- Monsieur Daniel GALETTI (Président de Radioamateurs France)
- Monsieur Laurent GOUGEON (Directeur de publication du Journal du 11 mètres et des Ondes Courtes)
- Madame Violette SIMONOT (Présidente de l'association)
- Monsieur Jacques LATASTE (Président de l'association AGAC 32)
- Monsieur Marc BLOMME (Président de l'association ARV 66)
- Monsieur Alain PANQUET (Président de l'association CAR 13)
- Monsieur Sébastien PHILIPPE (Président de l'association ACS 76)
- Monsieur Bruno MARECHAL (Président de l'association CARS 72)
- Monsieur Norbert HEYDEL (Président de l'association TCMI - Jokers de la route 68)

Et

- Monsieur Michel MORET (Président de l'association RCC 23)

Organisme représenté:

- Monsieur Pascal BRILOT (Sécurité Civile)

Départements représentés:

01, 03, 07, 13, 17, 23, 27, 29, 32, 33, 37, 42, 44, 53, 59, 61, 62, 66, 68, 72, 75, 76, 79, 82, 83, 85, 88, 92 et 97

Déroulement de l'exercice 2015:

Durée :

De novembre à décembre 2015

- Création de l'association ERCI en novembre 2015
- Création d'un site internet
- Création d'un forum d'échange
- Création d'un serveur vocal TS 3
- Refonte du site internet afin de le rendre plus attractif
- Enregistrement des statuts au Tribunal de Mulhouse

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

- Rapprochement et partenariat avec le Journal du 11 mètres et des Ondes Courtes
- Rapprochement, partenariat et don du site 446 Mhz
- Partenariat avec Cibi Normandie
- Rapprochement et partenariat avec Radio Amateurs France
- Rapprochement et partenariat avec Refmill
- Enregistrement avec N° de siret et siren de l'association

Entente Radio Clubs et Indépendants

BILAN FINANCIER 2015

Dossier : 001184

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
31 RUE D'ORADOUR
68200 MULHOUSE

Page : 1

Grand Livre Général

Exercice du 20/11/2015 au 31/12/2015
(Période au 31/12/2015)

brouillard

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
	46710000 ASSOC. TCHI							
20/11/15	90	000	AMG 1 000 LYERS (TCHI)	C1			56.20	56.20-
20/11/15	90	000	CB IBIS CREATION ERCI (TCHI)				123.75	179.95-
20/11/15	90	000	CB IBIS CREATION ERCI (TCHI)				34.50	214.45-
20/11/15	90	000	CB OVH (TCHI)	C2			68.23	282.68-
20/11/15	90	000	CB IBIS CREATION ERCI (TCHI)				17.60	300.28-
20/11/15	90	000	CB CAMPANILLE CREATION (TCHI)				23.80	324.08-
20/11/15	90	000	CB CAMPANILLE CREATION (TCHI)				62.00	386.08-
20/11/15	90	000	REMBOURSEMENT HOTEL A REMBOU		104.75			281.33-
20/11/15	90	000	CHQ ESSENCE CREATION (TCHI)				113.14	394.47-
03/12/15	90	000	CHQ TRIBUNAL CREATION (TCHI)	C3			92.00	486.47-
03/12/15	90	000	INSIGNES MILITAIRES (TCHI)	C4			920.00	1 406.47-
11/12/15	90	000	AVANCE RCC 23		966.00			440.47-
22/12/15	90	000	AMG CARTE DE MEMBRES (TCHI)	C5			135.36	575.83-
	Total compte 46710000				1 070.75		1 646.58	575.83-
	46720000 FRAIS A REMBOURSER							
20/11/15	90	000	REMBOURSEMENT HOTEL A REMBOU				104.75	104.75-
	Total compte 46720000						104.75	104.75-
	46730000 AVANCES RCC 23							
11/12/15	90	000	AVANCE RCC 23				966.00	966.00-
	Total compte 46730000						966.00	966.00-
	Total classe 46				1 070.75		2 717.33	1 646.58-
	Total classe 4				1 070.75		2 717.33	1 646.58-
	51210000 BANQUES							
31/12/15	CH	000	TOTAL DES RECETTES		783.00			783.00
	Total compte 51210000				783.00			783.00
	Total classe 51				783.00			783.00
	Total classe 5				783.00			783.00
	COMPTES DE BILAN				1 853.75		2 717.33	863.58-
	60700000 ACHAT ECUSSONS							
03/12/15	90	000	INSIGNES MILITAIRES (TCHI)	C4	920.00			920.00
	Total compte 60700000		(Pigs).		920.00			920.00
	Total classe 607				920.00			920.00
	Total classe 60				920.00			920.00
	62370000 PUBLICITE							
20/11/15	90	000	AMG 1 000FLYERS (TCHI)	C1	56.20			56.20
22/12/15	90	000	AMG CARTE DE MEMBRES (TCHI)	C5	135.36			191.56
	Total compte 62370000				191.56			191.56

Dossier : 001184

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
31 RUE D'ORADOUR
68200 MULHOUSE

Page : 2

Grand Livre Général

Exercice du 20/11/2015 au 31/12/2015
(Période au 31/12/2015)

brouillard

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
			Total classe 623		191.56			191.56
			62580000 FRAIS DE CREATIN ASSOCIATION					
20/11/15	90	000	CB IBIS CREATION ERCI (TOMI)		123.75			123.75
20/11/15	90	000	CB IBIS CREATION ERCI (TOMI)		34.50			158.25
20/11/15	90	000	CB IBIS CREATION ERCI (TOMI)		17.60			175.85
20/11/15	90	000	CB CAMPANILLE CREATION (TOMI)		23.80			199.65
20/11/15	90	000	CB CAMPANILLE CREATION (TOMI)		62.00			261.65
20/11/15	90	000	CHQ ESSENCE CREATION (TOMI)		113.14			374.79
03/12/15	90	000	CHQ TRIBUNAL CREATION (TOMI)	C3	92.00			466.79
			Total compte 62580000		466.79			466.79
			Total classe 625		466.79			466.79
			62610000 INTERNET					
20/11/15	90	000	CB OVH (TOMI)	C2	68.23			68.23
			Total compte 62610000		68.23			68.23
			Total classe 626		68.23			68.23
			Total classe 62		726.58			726.58
			Total classe 6		1 646.58			1 646.58
			70700000 VENTES ECUSSONS					
18/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ COTIS + ECUSSON	P3			75.00	75.00-
22/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ COTIS + ECUSSON	P2			60.00	135.00-
31/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ	P1			78.00	213.00-
			Total compte 70700000				213.00	213.00-
			Total classe 707				213.00	213.00-
			Total classe 70				213.00	213.00-
			75600000 COTISATIONS					
18/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ COTIS + ECUSSON	P3			212.00	212.00-
22/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ COTIS + ECUSSON	P2			200.00	412.00-
31/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ	P1			132.00	544.00-
			Total compte 75600000				544.00	544.00-
			Total classe 756				544.00	544.00-
			75850000 DONS					
31/12/15	CH	000 51210000	REM CHQ	P1			26.00	26.00-
			Total compte 75850000				26.00	26.00-
			Total classe 758				26.00	26.00-
			Total classe 75				570.00	570.00-
			Total classe 7				783.00	783.00-

Dossier : 001184

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
31 RUE D'ORADOUR
68200 MULHOUSE

Page : 3

Grand Livre Général

Exercice du 20/11/2015 au 31/12/2015
(Période au 31/12/2015)

brouillard

DATE	CJ	FOL	LIBELLE	PIECE/CENTRE/DT.ECH	DEBIT	LT	CREDIT	SOLDE
			COMPTES DE RESULTAT		1 646.58		783.00	863.58
			TOTAL GENERAL		3 500.33		3 500.33	

Entente Radio Clubs et Indépendants

Dossier : 001184

ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant
31 RUE D'ORADOUR
68200 MULHOUSE

Page : 1

Balance Générale

Exercice du 20/11/2015 au 31/12/2015
(Période au 31/12/2015)

brouillard

COMPTE	INTITULE	SOLDE N	SOLDE N-1	SOLDE N-2
46710000	ASSOC. TCMI	575.83-		
46720000	FRAIS A REMBOURSER	104.75-		
46730000	AVANCES RCC 23	966.00-		
	Total classe 46	1 646.58-		
	Total classe 4	1 646.58-		
51210000	BANQUES	783.00		
	Total classe 51	783.00		
	Total classe 5	783.00		
	COMPTES DE BILAN	863.58-		
60700000	ACHAT ECUSSONS	920.00		
	Total classe 607	920.00		
	Total classe 60	920.00		
62370000	PUBLICITE	191.56		
	Total classe 623	191.56		
62580000	FRAIS DE CREATIN ASSOCIATION	466.79		
	Total classe 625	466.79		
62610000	INTERNET	68.23		
	Total classe 626	68.23		
	Total classe 62	726.58		
	Total classe 6	1 646.58		
70700000	VENTES ECUSSONS	213.00-		
	Total classe 707	213.00-		
	Total classe 70	213.00-		
75600000	COTISATIONS	544.00-		
	Total classe 756	544.00-		
75850000	DONS	26.00-		
	Total classe 758	26.00-		
	Total classe 75	570.00-		
	Total classe 7	783.00-		
	COMPTES DE RESULTAT	863.58		
	TOTAL GENERAL			

Entente Radio Clubs et Indépendants

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DU 26 MARS 2016

Signature sur le cahier de présence de toutes les personnes.
Début de la réunion d'information à 14h30.

Prise de parole de :

Mr le Président organisateur Michel Moret :

Bonjour à tous et je vous souhaite la bienvenue à St Vaury (23).
Michel demande une minute de silence pour toutes les personnes disparues durant l'année écoulée
Je suis Président du club RCC23 et organisateur de ce week-end.
Je remercie tous mes collègues qui à mes côtés m'ont aidé.
Présentation du club RCC23 à l'assistance. Bilan moral et financier positif depuis 2008.
Il souhaite un excellent week-end à toutes les personnes présentes.

Mr le Président par intérim Norbert Heydel :

Je remercie tout le monde d'être venu aussi nombreux à notre 1ére Assemblée Générale et à l'attachement que vous avez envers l'E.R.C. I.
Je remercie au nom de tous, Michel et le club RCC23 pour l'investissement logistique et humain afin que cette A.G soit une réussite.
Pour la 1ére année nous avions prévu environ 150 adhésions, mais à ce jour nous sommes largement au-dessus des espérances. Mais attention rien n'est jamais gagné d'avance et il nous faudra toujours innover pour aller de l'avant.
L'immobilisme ne conduit à rien.
Tous ici nous avons un vécu, des expériences à transmettre à d'autres.
Nous devons tous nous unir pour la même passion la radio.
« Français nous sommes et français nous créerons ».
Je vous souhaite à tous un très bon week-end et passe la parole à

Basile (61) :

Notre ami Basile rappelle et explique les bases sur la procédure de « l'exploitation radio, téléphonie et le morse » pour les radioamateurs.
Il ne faut pas oublier que pour la radio il y a des règles strictes à toujours respecter.
Il explique qu'avec la venue de très nombreux opérateurs dans les années 80 ont fait que les procédures, la formation etc … ont été mis de côté. Il en rappelle quelques bases en souhaitant pouvoir éditer un petit carnet de l'opérateur radio ainsi que les procédures.
Je vous souhaite de bons QSO à tous.

Norbert (68) :

Le but dans le fond est de redécouvrir la radio et les règles premières de la radio. Il passe la parole à :

Jean Pierre (42) :

Le DX a été trop longtemps oublié ou écarté.
Jean Pierre explique que l'ERCI ne se veut en aucun cas être un groupe DX
Chaque indépendant adhérent à l'E.R.C. I gardera son indicatif.
La commission DX proposera une première activation au printemps à Roanne (42) les 23 et 24 avril 2016.
Il nous faut travailler ensemble sur de nouveaux projets. C'est avec un grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux DXeurs au sein de l'E.R.C. I.

Norbert (68) :

Demande à Jean Pierre (32) de nous expliquer son vécu touchant aux normes CB/PTT.

Jean Pierre (32) :

Explications sur les normes CB/PTT et sur les PMR-DPMR (446 Mhz)

*Parole donnée à l'assistance pour questions diverses.

Marc (66) :
Nous sera-t-il proposé des formations ?

Norbert (68) :
Tout est sur le site et nous en rediscuterons dans la deuxième partie de l'après mdi.
N'oubliez pas de nous faire remonter toutes les informations concernant vos idées, vos assistances etc….
Le Comité a rendez-vous en réunion sur TS3 depuis le début de l'année tous les 15 jours et par la suite, une fois par mois suffira.
Vous verrez que dans la 1ére édition du journal qui sera distribué demain, il n'y a que transparence sur l'E.R.C.I.

Une Pause de 10 minutes.

Animation de la 2éme partie par :

Pascal (42) : (FNRASEC).
Je souhaite la bienvenue à toute l'assistance et bonne vie à l'E.R.C. I
Présente son parcours professionnel en quelques lignes.
Il ne faut pas oublier qu'une association de secouristes peut prendre la « transmission radio » à son propre compte.
Il faut donc travailler d'urgence à la demande d'un agrément Sécurité Civile.
Pour ce faire l'E.R.C.I. doit monter un dossier :
Il nous faut monter un dossier :
Faire la liste de matériel homologué.
Constituer une liste de personnes pouvant être libres à tout moment dans l'ordre suivant.
Les membres du bureau.
Les membres étant toujours disponibles.
Ensuite les membres selon leur disponibilité.
Il faut au moins deux ans de « vie associative ».
Deux années de comptabilité.
Deux bilans moraux.
Un projet.
- Plan communal de sauvegarde (PCS).
Je serai à vos côtés pour vous apprendre et vous guider pour :
Une comptabilité analytique.
Rédiger des lettres aux personnalités.
*Parole à l'assistance pour questions diverses.
Quand faut-il demander un PCS ?
Lorsqu'une commune a au moins un risque majeur.
Ne pas oublier :
Que certaines communes ont du « personnel bénévole de réserve de sauvegarde ».
Que dorénavant la « Fréquence Libre » et remplacée par la « ***Fréquence Citoyenne*** ».
Nous sommes des spécialistes de la « ***Transmission Citoyenne*** ».
Je travaille beaucoup avec la Grèce et Mr Andréas serait tout à fait d'accord pour signer une convention de partenariat entre les deux pays et nous pourrions faire une demande d'agrément international
En cas d'Agreement Sécurité Civile, il nous faudra adopter sur les tenues des bandes fluo jaunes.
Donc il est serait préférable que les membres de l'E.R.C.I. adoptent tous la même tenue.
Quelques points à ne pas oublier :
Pour les statuts il faut surtout mentionner « au service de la sécurité »
Si vous prenez une assistance sur la voie publique, c'est le Président de club ou d'association qui est RESPONSABLE.
Un Président est juridiquement responsable sur ses propres deniers.
Puis ensuite les membres du bureau si le Président n'est pas solvable.
Sur une convention ou contrat ne pas oublier de noter « Nous nous déchargeons de toute responsabilité en cas de problèmes ».
Il est préférable de faire rédiger une convention par une association juridique.
Le mot « **Sécurité** » ne doit pas apparaître mais « **Signaleur** » sur une convention.

Pour toute demande écrite, un dossier doit être constitué, relié et muni d'une couverture cartonnée, avant remise à la personne concernée.

Ceci afin d'attirer l'attention de la personne qui le reçoit.....Une simple feuille de papier est pliée, mise en poche et dans 99% des cas oubliée.

Je vous apprendrai à rédiger un courrier pour qu'une association puisse être « reconnue d'intérêt général ».

Une association doit avoir impérativement un N° de Siren et de Siret.

ARTICLE 200 de la D.G.I (Direction Générale des Impôt) :
Donne droit à tous bénévoles payant des impôts, de déclarer ses kilomètres parcourus pendant l'année au taux de 0,306€ soit 66% déduit des 10% du revenu fiscal report sur 3 ans.

Daniel (F5DBT) : (radioamateur France).

Il peut y avoir une main tendue entre les amateurs radio et radioamateurs.
Radioamateur France est une association de loi 1901.

Daniel ajoute qu'il est heureux de voir une association entre amateurs radio et radio amateurs.
Nous avons tous la même passion et devons travailler ensemble.

Pour les personnes voulant passer leur certificat de radioamateur des cours sont diffusés par mail. Pour une modique somme. Il rajoute que le pourcentage de réussite est plus qu'honorable.
Il donne la possibilité à tous les opérateurs radio de l'ERCI de s'inscrire pour la prochaine session.

Fin de la réunion d'information à 18h00.

La Secrétaire

Le Président

Entente Radio Clubs et Indépendants

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2016

Signature sur le cahier de présence de toutes les personnes présentes.

Michel (23) : Président organisateur

Ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 10 :00
Bienvenue aux nouveaux qui n'ont pu être là hier et bonjour à tous pour cette Assemblée Générale Extraordinaire.
Nous vous demandons une minute de silence pour toutes les victimes disparues lors des attentats en France et en Belgique durant l'année.

Norbert (68) : Président par intérim

Démarre l'assemblée générale extraordinaire en demandant à Violette Simonot de faire lecture ***des statuts modifiés*** et à Jacques Lataste de ***demander à chaque article l'approbation de l'article cité***.

Violette (29) :

Je lis les statuts article par article et Jacques (32) demande à chaque fois à l'assistance l'approbation ou pas.
Une fois les statuts lus, ils sont adoptés à l'unanimité.

Norbert (68) :

Merci Violette de cette lecture.
Les Statuts ont été validés à l'unanimité par l'Assemblée.
Après l'approbation des statuts par l'assistance les membres du bureau doivent signer pour l'enregistrement en Préfecture.

Fin de séance à 10h30

Une pause d'une demi-heure est demandée afin de respecter les dits statuts.

Signature du bureau :

Entente Radio Clubs et Indépendants

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2016

Norbert déclare ouverte l'assemblée générale à 11h00

Michel (23) :
Nous avons le plaisir d'accueillir la municipalité de St Vaury représentée par Mr Barbaire Jean Luc 2éme Adjoint et Mme Armelle Martin 1ére Adjointe et Mr Lenoir Joël Capitaine des pompiers représentant Mr le Colonel du groupement d'intervention.

Norbert (68) :
Madame, Monsieur les représentants de la municipalité de St Vaury soyez les bienvenus.
Nous sommes honorés et nous remercions de votre présence pour notre 1ére Assemblée Générale Ordinaire de l'E.R.C.I.
Il commence son rapport moral en retraçant qu'en moins de 3 mois, l'ERCI à :
Construit un site internet, un forum d'échange, un serveur Teamspeak, refonte complète du site internet plus attractif et a créé un partenariat avec le Journal du 11 mètres et des Ondes Courtes, avec 446 Mhz, avec Radioamateurs France et enfin avec Refmill.
Il annonce que la liste va encore se rallonger dans les prochains temps.
Il passe la parole à :

Jean Pierre H (68) :
Rapport financier 2015 : (sur deux mois).
Enoncé des dépenses et des recettes.
Les Finances sont vues et expertisées par un Cabinet Expertise Comptable basé à Illzach (68) par EUREX ALSACE.

Norbert (68) :
Reprend la parole en demandant :
Le quitus du rapport moral est approuvé à l'unanimité.
Le quitus du rapport financier est approuvé à l'unanimité.
Je remercie tout le monde de votre confiance.
Unir notre force ne fera que grandir l'E.R.C.I.
Il est temps de passer au vote à bulletin secret des membres, pour l'élection du nouveau comité. Il rajoute que chaque membre inscrit à le droit de vote et dont chaque membre pourra donner son avis.
Il rajoute que le bulletin comporte pas mal de nom et que si l'un ou l'autre pense que la personne ne conviendrait pas au poste proposé, ce dernier pourrait la barrer.
Il propose à l'assemblée de présenter chaque postulant. Ces derniers se lèvent afin que chacun prennent connaissance de la personne.

Après dépouillement des bulletins en présence de Jacques (32, Pascal (42) et Jean Pierre (42).
A été déclaré :
172 membres ========= 142 membres votants (soit 81%) ========= suffrage 142 (100%).

Jacques (32) :

Je déclare élu à l'unanimité les membres du comité tel que :

Président : Mr HEYDEL Norbert (68)
Vice-président : Mr MORET Michel (23)
Vice-Président : Mr PLANCHET Damien (85)
Secrétaire : Mme SIMONOT Violette (29)
Trésorier : Mr HERTZOG Jean Pierre (68)
Trésorier-adjoint : Mme MEYER Marie José (68)
Responsable club : Mr LATASTE Jacques (32)
Assisté de Mme MOUCHET Margot et Mr BERTRON James (66)

Représentants Indépendants :
DX : Mr ROUGERT Jean Pierre (42)
446 Mhz : Mr VALADE Cédric (59)
SWL : Mr GOUGEON Laurent (76)
Indépendant : Mr LEMOINE Basile (61)

Gestion des divers modules :
Site : Mr NEURDIN Jean Pierre (68)
Forum : Mr VALADE Cédric (59)
TS3 : Mr FLAMAND Gaëtan (71)
Facebook : Mr ROUGERT Jean Pierre (42)

Gestion administrative, formation et juridique:
M. BRILOT Pascal

Norbert (68) :
Rajoute que le département 68 est représenté aux postes de Président et de Trésorier, c'est juste pour simplifier les choses car il faut la double signature sur les chèques. Il est plus facile d'être dans la même région.

Prise de parole de la mairie de St Vaury :
Mme Martin Armelle. 1ére adjointe
Excuse l'absence de Monsieur le Maire bloqué suite à une hospitalisation.
Reconnaissance de la municipalité envers les bénévoles et les clubs représentants St Vaury en France.

Mr Lenoir Joël : Capitaine des pompiers
Remerciement à tous les amateurs radio et radioamateurs.

Hugues (68) :
Je suis un passionné d'antenne.
Je vous montre quelques techniques pour réaliser du matériel.
Je propose à Norbert pour 2017 un concours de « réalisation OM technique de matériel ». Des récompenses seront prévues à chacun.

Damien (85) :
Présentation de la réalisation de l'antenne « spider quad » tout en alu.

Jean Pierre (42) :
Présentation de quelques minutes d'une vidéo sur St Marcellin en Forez (42) pour la prochaine A.G 2017.

Norbert (68) :
Je remercie le staff du 42 pour cette vidéo qui promet beaucoup de choses.
Je remercie tout le monde de votre présence et de votre bonne humeur et vous souhaite un très bon retour chez vous.
La prudence sur la route

Je déclare l'Assemblée Générale ordinaire close à 12h20.

La secrétaire

Le Président

Entente Radio Clubs et Indépendants

ORDRE DES REPRESENTANTS
DE L'ERCI
03.89.45.49.07

Norbert HEYDEL
Président - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

Michel MORET
Vice-président - St Vaury **(23)**
Amateur-Radio

Damien PLANCHET
Vice-président - Neuil / L'Autise **(85)**
Radioamateur

Violette SIMONOT
Secrétaire - Plourin **(29)**
Amateur-Radio

Jean Pierre HERTZOG
Trésorier - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

Marie Josée MEYER
Trésorière Adj. - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

Jacques LATASTE
Resp. Clubs - Montaut les Créneaux **(32)**
Amateur-Radio

Margot MOUCHET
Assistante - Rivesaltes **(66)**
Amateur-Radio

James BERTRON
Assistant - Rivesaltes **(66)**
Amateur-Radio

Basile LEMOINE
Resp. Indépendants - Plourin **(61)**
Amateur-Radio

Jean Pierre ROUGERT
Resp. DX et Facebook
Villemontais **(42)**
Amateur-Radio

Laurent GOUGEON
Resp. SWL - Fresne le Plan **(76)**
Amateur-Radio

Cédric VALADE
Resp. 446 Mhz - Forum
Leforest **(62)**
Amateur-Radio

Pascal BRILLOT
Resp. formation et Administratif
Chazelles / Lyon **(42)**
Radioamateur

Jean Pierre NEURDIN
Webmaster - Mulhouse **(68)**
Amateur-Radio

Gaétan FLAMAND
TS 3 - Plottes **(71)**
Amateur-Radio

ADRESSES MAIL A RETENIR

Norbert HEYDEL:	norbert.heydel@gmail.com
Michel MORET :	moret.michel@free.fr
Damien PLANCHET :	f4asq85@gmail.com
Violette SIMONOT :	violette.somonot@bbox.fr
Jean Pierre HERTZOG:	forcedevie68@gmail.com
Pascal BRILLOT:	pascal.brilot@gmail.com
Jacques LATASTE :	achille32@hotmail.fr
Margot MOUCHET :	margot66@hotmail.fr
Basile LEMOINE :	14omh250@wanadoo.fr
Laurent GOUGEON :	14ne004@gmail.com
Cédric VALADE :	valade.cedric@hotmail.fr
Jean Pierre ROUGERT :	jp207@free.fr
Jean Pierre NEURDIN :	jp.neurdin@gmail.com
Gaétan FLAMAND :	gnfrs@sfr.fr

Entente Radio Clubs et Indépendants

Notre but:

- De regrouper les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radiocommunication en France et à l'étranger.
- D'apporter aux amateurs-radio, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCI), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (R/C).
- De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs et associations membres partenaires.
- D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs radio et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général
- D'organiser et de mettre en place l'aide ou de l'entraide, en remonté d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation, le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique, méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.
- Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).
- De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisir de tous horizons.
- Elle s'interdit de prendre part à toute activité à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Nos Objectifs:

Nous regardons pour mettre en place les directions du comité.

1) Partenariats divers dans le monde de la radiocommunication

2) Augmentation des possibilités du 27 Mhz (tous modes)

3) Autorisation à l'antenne

4) Augmentation en canaux et en puissance du 446 Mhz

5) Autorisation du mode numérique

6) Formation et médiatisation de notre moyen radio auprès des OM et futur OM

7) Procédures radio

8) Agrément sécurité civil

9) Refonte de l'article 411/ 31 à 37 du code de la route visant les signaleurs.

10) Liste non exhaustive.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
CS 83047
44, Avenue Robert Schuman
68061 MULHOUSE CEDEX 3

Tél : 0389354269 Fax: 0389354251

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE MULHOUSE

EXTRAIT

VOLUME 92 FOLIO 241

Dénomination : **ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS - E.R.C.I**

Siège : **70 b, Rue de Mulhouse 68110 ILLZACH**

- Les statuts ont été adoptés le 07 Novembre 2015 .
L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président .
INSCRIT LE 20 Novembre 2015

- Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 Mars 2016, le nouveau comité se compose de :
Président(e) : Monsieur Norbert HEYDEL né(e) le 13/01/1960 à Nancy (54) de nationalité française demeurant 31, Rue d'Oradour à 68100 MULHOUSE
Vice-Président(e) : Monsieur Michel MORET né(e) le 11/03/1950 à Moutier Maleard (23) de nationalité française demeurant 6, Rue du Moulin à 23320 ST VAURY
Vice-Président(e) : Monsieur Damien PLANCHET né(e) le 06/12/1977 à Luçon (85) de nationalité française demeurant 9, Rue des Saules à 85240 NIEUL SUR L'AUTISE
Secrétaire : Madame Violette SIMONOT né(e) le 28/04/1956 à Mons en Montois (77) de nationalité française demeurant 1 F, Rue Kuz Hoel à 29830 PLOURIN
Trésorier(e) : Monsieur Jean Pierre HERTZOG né(e) le 27/07/1950 à Sierentz de nationalité française demeurant 2 b, Rue des Lilas à 68100 MULHOUSE
Trésorier(e) Adjoint : Madame Marie Josée MEYER né(e) le 10/05/1954 à Mulhouse de nationalité française demeurant 14, Rue des Sitelles à 68110 ILLZACH
Membre : Monsieur Jacques LATASTE né(e) le 27/06/1946 à Aix en Provence de nationalité française demeurant 7, Lot. La Talabère à 32810 MONTAUT LES CRENEAUX
INSCRIT LE 06 Avril 2016

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2016, les articles 2, 3, 9, 10 et 14 des statuts ont été modifiés. Une nouvelle rédaction des statuts a été déposée.
INSCRIT LE 06 Avril 2016 .

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2016, le siège de l'association a été transféré de MULHOUSE, 31, Rue d'Oradour - chez M. Norbert HEYDEL au 70 b, Rue de Mulhouse à 68110 ILLZACH.
INSCRIT LE 06 Avril 2016.

MULHOUSE, le 06/04/2016
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Greffier 1er Grade
Jacques DONIAT

TRIBUNAL D'INSTANCE - MULHOUSE (HR)

REMERCIEMENTS

Nous, l'ensemble du Comité ainsi que toutes les personnes présentes, remercions la Municipalité de Saint Vaury pour son accueil, le Président, son comité ainsi que l'ensemble des membres du Radio Club Creusois pour leur organisation, leur savoir faire, leur dévouement et leur sympathie.

L'ensemble des membres présents